

FICHE 16

e-DÉMOCRATIE : OUTILS ET ENJEUX

Conseils de lecture : pour cette fiche, retrouvez les pictogrammes dans les pages suivantes décrivant plusieurs outils de démocratie participative en ligne.

DESRIPTIF

Internet a permis l'apparition d'une nouvelle forme de démocratie participative : la « e-démocratie », complémentaire des outils « classiques » de démocratie participative.

En effet, le web en tant qu'outil a joué un rôle formidable de prolifération de la démocratie participative. L'innovation majeure qu'elle représente a permis de rendre accessible au plus grand nombre l'expression d'avis sur les politiques publiques ou les projets locaux. Il élargit de manière considérable l'espace public et facilite la participation du public à des processus institutionnels. Tant les citoyens que le corps politique se sont emparés de ces outils de démocratie participative en ligne car ils favorisent une interaction plus grande entre gouvernants et gouvernés.

La démocratie participative sur Internet permet de toucher un public plus large pour une plus grande mobilisation : d'une part elle permet un élargissement des capacités de prise de parole à une tranche plus large de la société, d'autre part elle permet de ne plus laisser la prise de parole publique sans réponse (en favorisant également la prise de parole collective) et permet de communiquer plus facilement, plus rapidement.

Internet a contribué à l'élargissement du spectre de la démocratie participative et surtout il a permis l'émergence d'un mouvement de la société faisant remonter une demande de plus en plus forte d'implication dans les décisions publiques. Grâce au web, les attentes de la société s'affichent au grand jour et ne peuvent plus être ignorées par les décideurs.

Pourtant, un écart entre les promesses immenses du web et les limites auxquelles il se confronte a très vite été constaté.

Internet suscite de grandes attentes tant du côté citoyens que du côté politique. Afin de combler le déficit démocratique qui existe dans la société française et afin d'échanger avec l'ensemble des

citoyens, les décideurs politiques se sont fortement orientés vers les outils de consultation en ligne.

À titre d'exemple, le gouvernement français souhaite favoriser la mise en place d'outils de démocratie participative en ligne. En effet, le décret du 8 décembre 2011 (n° 2011-1832) marque un point d'étape important vers la consultation du public sur le web : à partir du 1er janvier 2012, l'État ainsi que les collectivités territoriales, peuvent recourir, préalablement à l'adoption d'un acte réglementaire, à la consultation, sur un site Internet, des personnes concernées par ce projet. Le décret prévoit également la création d'un site Internet du Premier ministre ayant vocation à recenser l'ensemble des consultations organisées par Internet sur les projets de textes législatifs et réglementaires nationaux.

Par ailleurs, la loi du 27 décembre 2012 portant application de l'article 7 de la Charte de l'environnement continue également à pérenniser l'usage des outils en ligne de démocratie participative. Cette loi modifie notamment l'article L.120.-1 du code de l'environnement qui, en l'absence de procédure particulière, organise la participation du public à l'élaboration des décisions réglementaires de l'État et de ses établissements publics. Pour les textes mis en ligne, le texte introduit l'obligation de publier une synthèse des observations recueillies par voie électronique.

Cependant, le risque d'instrumentalisation existe et la vigilance doit être portée sur la réelle prise en compte des avis formulés en ligne. Comment répondre à ces attentes et surtout comment éviter l'instrumentalisation ?

Par ailleurs, parmi les outils de démocratie participative en ligne, on retrouve les outils institutionnels mis en place par les pouvoirs politiques et les outils issus de la société civile. Bien souvent, le cadre de participation en ligne donné par les institutions ne correspond pas aux attentes du web. Selon Dominique Cardon¹, la participation sur le web est une participation souple et autonome qui ne cherche pas à entrer dans les débats chapeautés par les décideurs mais se conçoit plutôt comme une expérimentation qui s'organise autour d'un dispositif permettant d'agir et de coopérer. Selon lui, les décideurs doivent au contraire créer les conditions idéales pour que la participation et le débat se développent.

Résumant ce paradoxe entre promesses et attentes du web, Matthieu Lerondeau, spécialiste des questions de démocratie en ligne, identifie trois tensions majeures soulevées par la démocratie participative électronique :

- Une tension entre l'utilité des consultations en ligne à recueillir de très grands nombres d'avis et propositions d'internautes, et leurs limites à produire du consensus à large échelle, dès lors qu'un débat concerne un cercle plus large que celui d'experts.
- Une tension entre un mouvement sincère de nombreuses institutions publiques d'ouvrir la porte à plus de participation grâce au web et un fréquent embarras à rendre compte des avis reçus et les réticences à en tenir compte.
- Une tension entre des institutions publiques attachées à des formes traditionnelles de consultation (la pétition, le recueil de contributions sur un thème donné) et une société civile jamais à court de propositions d'innovations démocratiques.

Quel avenir pour la démocratie participative électronique ?

La démocratie à l'âge des médias sociaux est un outil de mobilisation et d'influence. Or, cet outil a plus tendance à devenir un outil d'influence qu'un outil d'enrichissement des processus démocratiques. On court aujourd'hui le risque de la démocratie d'influence car ceux qui en tirent le plus parti sont ceux qui arrivent à mobiliser à grande échelle.

Pour autant, la démocratie participative électronique peut être un des leviers pour engager la transition de la société. Pour cela rééquilibrer la démocratie en ligne en réaffirmant ses objectifs devient une nécessité.

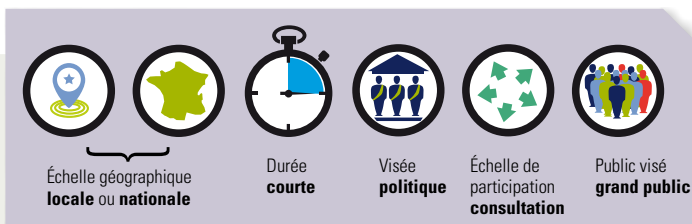
Afin d'éviter l'écueil de s'orienter vers une démocratie d'influence et capitaliser les effets positifs des outils de participation en ligne, les bonnes pratiques devraient davantage être recensées et partagées. Par ailleurs, la nécessité de se plonger dans la boîte des outils classiques de démocratie participative, pour enrichir la démocratie en ligne, permettra de transformer ou tout du moins de maintenir le rôle de démocratie participative en ligne comme outil d'enrichissement des processus démocratiques.



© Istock

expériences

1. PÉTITIONS EN LIGNE



E-PÉTITION DE LA MAIRIE DE PARIS

Le maire de Paris propose aux Parisiens d'interpeller, par le biais de pétitions, le Conseil de Paris sur tout sujet relevant de la compétence municipale ou départementale.

Ce droit d'interpellation implique de créer une pétition en ligne puis de recueillir l'adhésion d'au moins 1% des Parisiens majeurs, dans un délai d'un an maximum. Une fois ce seuil acquis, dans un délai de 3 mois la Commission parisienne du débat public vérifie la validité des signatures et propose au maire de Paris d'inscrire ou non le sujet de la pétition à l'ordre du jour d'un Conseil de Paris. Le maire de Paris fait part des suites qu'il entend donner à la pétition et en informe le pétitionnaire.



WE THE PEOPLE – SYSTÈME DE PÉTITION EN LIGNE²

Lancée en septembre 2011 par la Maison-Blanche, la plateforme « We the People » permet à tout citoyen américain d'adresser une requête au gouvernement en postant ou en signant une pétition en ligne. L'objectif de la création de cette plateforme est de mettre en application le premier amendement de la Constitution qui garantit aux citoyens le droit "d'adresser au gouvernement des pétitions pour obtenir réparation des torts subis".

Les pétitionnaires sont invités à remplir un formulaire en ligne autour de la question suivante « Nous pensons que l'administration Obama devrait... » puis ils doivent remplir un champ de 800 caractères maximum.

À partir de 150 signatures, la requête est publiée sur le site officiel, puis si elle atteint 25 000 signatures dans un délai de 30 jours, elle sera examinée par le gouvernement qui a l'obligation de répondre aux pétitionnaires.

L'objectif est d'établir des échanges directs entre le président Obama et les citoyens américains. La plateforme a pour avantage de créer un lieu permettant de déposer des pétitions en ligne et donc de faire parvenir au gouvernement américain les aspirations et demandes des citoyens avec une obligation de réponse.

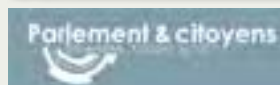
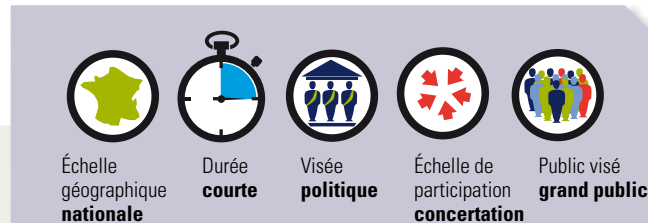
2. PLATEFORMES COLLABORATIVES



PLATEFORME DE CONSULTATION PUBLIQUE DU MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT

Le ministère du Développement durable, en application de l'article 7 de la Charte de l'environnement, a lancé une plateforme de consultation publique en ligne (fondée sur l'application Izwe). Un espace sur lequel, le ministère invite les citoyens à participer et à exprimer leur avis sur des projets de lois, arrêtés, décrets relatifs aux thématiques du développement durable. La consultation prend la forme de questionnaire ou de contribution libre (« donnez votre avis sur... »).

Les consultations sont régulières et sur de nombreuses thématiques, consultations ouvertes, toutefois le format peut se révéler difficilement accessible pour les citoyens lorsqu'il s'agit d'une contribution libre, une forte connaissance du sujet est alors nécessaire.



PARLEMENT ET CITOYENS, « ENSEMBLE FAISONS LA LOI ! »³

« Parlement et citoyens » est un processus participatif et transparent mis en place via une plateforme web afin de mettre à la disposition des citoyens un outil pour participer à l'élaboration de la loi. Mis en place en janvier 2013 par le collectif « Démocratie ouverte », il permet à un ou plusieurs parlementaires de construire collaborativement avec les citoyens un futur projet de loi en ouvrant la discussion autour d'un sujet.

Après avoir visionné une vidéo présentant le projet de loi proposé par un député et les enjeux qui y sont liés, les citoyens sont invités à participer afin de donner leur avis. Afin de leur permettre d'appréhender globalement les enjeux, le problème identifié ainsi que les solutions proposées sont détaillés.

Pour chacune des solutions, le citoyen a la possibilité d'exprimer son avis et de consulter les avis des autres participants. Enfin, il peut soumettre lui-même une solution.



Échelle géographique nationale



Durée courte



Visée politique



Échelle de participation consultation



Public visé grand public

PUBLIC READING STAGE (OU PHASE DE LECTURE PUBLIQUE)

Le Parlement britannique a invité ses citoyens à intervenir lors de l'élaboration des lois grâce à l'introduction d'un projet pilote: le « Public reading stage ».

Les citoyens britanniques ont alors eu la possibilité d'intervenir pour commenter la législation proposée au sein des instances politiques britanniques entre sa première lecture et sa discussion en commission.

Pour cela, un outil en ligne a été mis en place pour récolter les commentaires. Les commentaires fournis ont été rassemblés et examinés par le département gouvernemental chargé des projets de loi, puis rassemblés dans un rapport présenté à la Chambre des communes pour influencer le débat au sein du Comité de loi d'intérêt public (Committee stage of the bill).

Si la prise en compte des commentaires est respectée, l'introduction d'outil participatif dans l'élaboration de la loi peut avoir un impact fort pour le rôle des citoyens.



Échelle géographique locale



Durée courte



Visée politique



Échelle de participation consultation



Public visé grand public



LE PROJET « MA VILLE DEMAIN » - NANTES

Les 24 maires de l'agglomération de Nantes se sont regroupés autour d'un projet visant à donner un horizon 2030 à la ville. À cette occasion, une multitude d'acteurs se sont regroupés et ont participé au processus de décision: habitants, associations, entreprises, scolaires, etc. Confrontée à un double phénomène propre aux grandes villes: la démobilisation politique et l'aspiration à la proximité, l'administration régionale a mis en avant un outil innovant dans le but de pousser les citoyens à participer pour le futur de l'agglomération.

Une phase de consultation en ligne pour le « temps des idées » s'est traduite par l'ouverture à contributions en ligne. Cette phase marque le temps fort du débat public: un débat autour des 9 questionnements prioritaires des citoyens. Ce temps s'exprime sous différentes formes et méthodologies: débats, réunions des groupes de travail, ateliers... Les participants peuvent ensuite faire parvenir leur contribution de diverses manières: que ce soit par textes, vidéos, sons, images, maquettes ou fresque à travers la boîte à idées.



Échelle géographique locale



Durée courte



Visée organisation des échanges



Échelle de participation consultation



Public visé grand public



LE BAROMÈTRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Inspiré par la méthode néerlandaise du « Duurzaamheidsmeter » (miroir de la durabilité), le Réseau Cohérence a souhaité tirer les forces de cet exemple et l'adapter à la région Bretagne. C'est ainsi que le Réseau Cohérence a mis en place un outil inédit en France permettant de mesurer la durabilité d'une commune.

En effet, le baromètre a pour objectif de permettre aux communes de Bretagne de se situer dans leur prise en compte du développement durable et solidaire au regard de 114 questions.

Grâce au baromètre, associations et citoyens peuvent dialoguer avec leurs élus pour engager résolument et concrètement leur commune sur cette voie. Il doit permettre en effet aux communes de mettre en avant certaines pratiques déjà mises en place et il peut apporter des éléments de réflexion afin d'engager d'autres actions, tout en créant un échange entre la commune et les citoyens.

Le baromètre breton a connu un certain succès et fait aujourd'hui des petits ! En effet, des baromètres ont été récemment développés pour les régions Provence-Alpes-Côte d'Azur, Pays de la Loire, Essonne et Rhône-Alpes⁴.



Échelle géographique locale, nationale



Durée longue (30 jours)



Visée politique



Échelle de participation consultation



Public visé grand public

WHYBOOK.ORG : LES QUESTIONS CITOYENNES POSÉES AUX DÉCIDEURS



Administré par une association de loi 1901 entièrement financée par le grand public, whyboOk.org est un site internet d'échange entre moOtons (citoyens se posant des questions) et Grands Décideurs (politiques et économiques). Il se base sur le trio Question | Réponse | Evaluation.

Les questions citoyennes ne s'adressent pas aux personnes morales (entreprises, collectivités, partis politiques) qui n'ont pas, en tant que telles, de pouvoir de décision, mais bien aux personnes physiques qui ont des responsabilités au sein de ces structures.

whyboOk s'appuie sur un site internet simple, ergonomique, au ton humoristique et décalé qui propose au moOtons de :

- Poser une question d'intérêt général à un Grand Décideur, informer les autres moOtons via les réseaux sociaux et moOtonner (apporter sa voix à une question existante). Lorsque le troOpeau atteint 100 moOtons, la question est envoyée au Grand Décideur. Puis, au fur et mesure que le troOpeau s'agrandit et franchit des paliers, elle est envoyée encore et encore... pendant 30 jours.
- Évaluer la pertinence de la réponse lorsqu'elle est apportée par le Grand Décideur.
- Organiser des moOtonneries (rencontres physiques) avec leurs amis, famille, collègues, lors de trajets, etc. pour échanger sur les questions qu'ils se posent et choisir LA question sur laquelle tous vont moOtonner.

www.whybook.org

1 - Chercheur associé au Centre d'études des mouvements sociaux (EHESS) et auteur de l'ouvrage « La Démocratie Internet : promesses et limites », 2010, Seuil, collection La République des idées.
2 - <https://petitions.whitehouse.gov/>
3 - <http://parlement-et-citoyens.fr/>
4 - <http://www.barometredudeveloppementdurable.org/index.php#>